

CAP Equipier polyvalent du commerce (CAP EPC)



CAP Equipier polyvalent du commerce (CAP EPC)

Niveau 3 (Infra-Bac)



Code diplôme

50031224

Code RNCP

34947

Date d'enregistrement RNCP

16/09/2020

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Cadre européen de la certification

Reconnu par l'Etat de niveau 3 (cadre européen des certifications)

Sanction de la formation/Diplôme préparé

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)



Le Puits de l'Aune - Don Bosco

Coordonnées

17, rue Louis Blanc
42110 - FEURS
04 77 26 11 65
formco.feurs@cneap.fr
<https://lepuitsdelaune.fr/>

Contacts

Contact de la formation

Jérôme RAVOUE
jerome.ravoue@cneap.fr
04 77 26 11 65

Référent handicap

Christine TORDI
christine.tordi@cneap.fr
04 77 26 11 65



Informations générales

- **Type de formation:** Formation en apprentissage



Publics et objectifs

- **Public concerné:** Formation proposée sous statut d'apprentissage uniquement
- **Objectifs:** Le titulaire du CAP Équipier Polyvalent du Commerce doit être capable de :
 - respecter les règles d'hygiène et de sécurité
 - assurer la réception et le suivi des commandes et des colis ;
 - contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale ;
 - Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.



REVELEUR DE COMPETENCES

(siège régional)

4, rue de l'Oratoire
69330 CALUIRE ET CUIRE
contact@akteap.cneap.fr
www.akteap.fr

Association loi 1901

N° SIRET: 50304921500026

N° UAI: 0693764S

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 17362 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Dates et cycle de la formation

- **Année dans le cycle:** 2ème année
- **Date de début:** 02/09/2024
- **Date de fin:** 31/08/2025
- **Durée du contrat:** Un contrat d'apprentissage peut démarrer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et aller jusqu'à 2 mois après la date de fin de la formation.
- **Aménagement PSH durée de la formation:** Adaptations pédagogiques et aménagements spécifiques possibles pour les personnes en situation de handicap (PSH).



Rythme et durée

- **Rythme en centre:** 2 jours
- **Rythme en entreprise:** 3 jours
- **Commentaire rythme:** Cours en centre de formation les mercredis et jeudis.
- **Durée en année:** 1
- **Durée en heure de formation:** 420
- **Durée en heure en entreprise (minimum):** 1000



Prérequis

- **Âge:** De 16 à 29 ans révolus.
Certains publics peuvent entrer au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Voie d'accès:** Valider une première année EPC.
- **Qualités attendues:** Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.



Entreprises d'accueil

Tous types de commerces



Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétence 1 : Recevoir et suivre les commandes

Bloc de compétence 2 : Mettre en valeur et approvisionner

Bloc de compétence 3 : Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

Bloc de compétence 4 : Prévention-santé-environnement

Bloc de compétence 5 : Français, histoire géographie-enseignement moral et civique

Bloc de compétence 6 : Mathématiques et physique-chimie

Bloc de compétence 7 : Éducation physique et sportive

Bloc de compétence 8 : Langue vivante étrangère

- **Possibilité de valider un ou des blocs de compétences:** Oui
- **Si oui, lesquels:** tous



Modalités d'évaluation et sanction de la formation

- **Modalités d'évaluation:** Evaluation tout au long de l'année pour vérifier l'acquisition des compétences. L'examen est passé en CCF lors de la 2eme année.
- **Crédits ECTS:** Non
- **Equivalences:** Nous consulter pour une étude personnalisée.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire. A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).



Après la formation

- **Passerelles:** Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Suites de parcours:**
BAC PRO MCV
- **Débouchés professionnels:** Vendeur en gros de produits frais
Vendeur en habillement et accessoires de la personne
Vendeur en alimentation
Employé de libre-service, de grande surface, de rayon...



Modalités et délai d'admission

- **Modalité de recrutement principale:** Entretien ou RDV individuel
- **Autres modalités de recrutement:**
- **Personnalisation sur positionnement:** Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.



Modalités financières

Pour l'apprenti :

En conformité avec l'article L6211-1 (Code du travail), la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Pour l'employeur :

- Pour les employeurs privés, la formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil; en application des niveaux de prise en charge par France Compétences et selon les barèmes de la branche. Un reste à charge peut être demandé à l'employeur.
- Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est prise en charge par ces derniers.
- Pour les employeurs publics territoriaux, la formation peut être prise en charge par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Coût : nous consulter



Les + de la formation

Engagements et partenariats:

Etablissement H+

Restauration: Oui

• Détails:

Self + salle de restauration

- **Accessibilité PSH de la restauration:** Oui

Hébergement: Oui

• Détails:

Internat

- **Accessibilité PSH de l'hébergement:** Non

Matériel / Équipement:

-

- **Accessibilité PSH du matériel et de l'équipement:** Achat possible de matériel et équipement spécialisé pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information : nous contacter.



Rémunération

- **Rémunération de l'apprenti:** L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et l'année dans le cycle de formation, hors exceptions (convention collective de l'employeur, antériorité...)

- **Aides prises en charges par l'établissement:**

- Aides à l'acquisition d'équipements pédagogiques (sous conditions).
- Aide pour l'hébergement (si internat proposé par l'établissement).
- Aide pour la restauration (si solution de restauration collective proposée par l'établissement)
- Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs

→ Plus d'infos : www.1jeune1solution.gouv.fr



Accès et accessibilité P.S.H

• Accès par transport:

-10 minutes à pied de la gare SNCF + arrêt TIL

-accessibilité par transport scolaire avec un système de navettes depuis l'arrêt "Stade ROUSSON" à Feurs.

• Accessibilité P.S.H des locaux: Oui totale



Indicateurs de résultat

LE PUIS DE L'AUNE	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21
CAP EPC** Taux de réussite de cette formation dans l'établissement <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	77% 10/13	83% 5/6	NA NA/NA
Formations d'Akteap dans l'établissement Taux de réussite <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	91% 43/47	96% 24/25	96% 23/24
Taux d'insertion professionnelle de cette formation (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	38%*	44%*
Taux d'insertion de cette formation dans le métier visé (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	35%*	NC
Taux de poursuite d'étude de cette formation	EC	EC	55%*	50%*
Satisfaction globale Apprenants entrants de cette formation (Enquête réalisée en début de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	NA 0/8	89%* 600/2531	90%* 365/2485	92%* NA/NA
Satisfaction globale Apprenants sortants de cette formation (Enquête réalisée en fin de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	EC	76%* 516/2428	68%* 354/2400	83%* NA/NA
Taux d'abandon de cette formation	EC	14%*	14%*	11%*

EC : En Cours • NA : Non Applicable • NC : Non Concerné

* Taux global calculé sur l'ensemble des apprenants d'Akteap. ** anciennement: CAP Employé Vte Spécialisé Pdts alim

Retrouvez également tous les résultats globaux du centre de formation sur notre page : akteap.fr/qui-sommes-nous